

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Résautage : AWLN-GABON célèbre le leadership féminin

R.H.A
Libreville/Gabon

LA Journée internationale de la femme africaine (JIFA) a été célébrée en différé à Libreville par le Réseau des femmes leaders d'Afrique, section Gabon, AWLN-GABON. En présence de la ministre des Affaires sociales et des Droits de la femme, qui a ouvert les travaux de ladite rencontre. Le Réseau panafricain, créé par l'Union africaine (UA), a placé cette première rencontre de la leadership des femmes africaines". Ladite thématique a réuni plusieurs femmes autour des questions d'actualité relatives à la gent féminine. Il fallait, pour le bureau exécutif Gabon, célébrer, bien qu'en retard, les efforts des femmes dans chaque domaine, d'une part, et dresser le bilan des activités depuis le lancement de AWLN-G en décembre 2020, d'autre part. Occasion pour le bureau de revenir sur les six piliers d'AWLN-GABON qui sont des chemins importants vers

le leadership féminin. On retient de ces assises que pour être un leader, il faut saisir les piliers que sont la gouvernance et la participation politique, les finances et l'entrepreneuriat féminin, le leadership des jeunes, la mobilisation sociale, la paix et la sécurité, sans oublier l'agriculture car on ne le dira jamais assez, la terre ne ment pas. Un hommage a également été rendu à Rosine Vyeira Soglo, éminente membre



Photo de famille autour de la ministre de la Femme.

du Réseau, décédée en juillet dernier, pour son leadership politique et le Bénin et le reste du continent.

Assomption et 17-Août : les 15,16 et 17 août fériés, chômés et payés

Le ministre de l'Emploi, de la Fonction publique, du Travail et de la Formation professionnelle, Porte-parole du gouvernement porte à la connaissance des employeurs et des travailleurs que, conformément aux dispositions du décret N° 00727/PR/MTEFP du 29 juin 1998, réglementant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son article 2 par le décret N° 000484/PR/MTE du 26 mai 2004, les journées du dimanche 15, lundi 16 et mardi 17 août marquant respectivement "L'Assomption" et la "Fête nationale", sont déclarées fériées, chômées et payées sur toute l'étendue du territoire national.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement	: 13 AOÛT 2021 ;
Appel d'offres	: N°005/MTPEI/ASSAINISSEMENT-2021
Nom du projet	: Travaux d'entretien des ouvrages d'assainissement des communes de Libreville, Akanda et Owendo.
Source de financement	: Etat Gabonais

1. OBJET

Dans le cadre du programme d'entretien des ouvrages d'assainissement inscrit au budget de l'Etat exercice 2021, le Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures relance l'appel d'offres ouvert national pour l'exécution desdits travaux pour les lots déclarés infructueux par la Commission d'évaluation des offres dont le rapport a été approuvé par la Direction Générale des marchés Publics.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres ouvert national concerne le lot n°21 déclaré infructueux suivant : Branche Rio - Point bas Ecole Belle vue 1 - Pont d'Akébé - Batavéa d'un linéaire de 2 719 m.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements

complémentaires à l'adresse ci-dessous :

Ministère des Travaux Publics, de l'Équipement et des Infrastructures

Secrétariat Général

Direction des Marchés et du Contentieux
2^e étage, ancien bâtiment du Ministère
BP 49 Libreville Tél : 011 77 37 50

6. CRITERES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant 600 000 francs CFA au plus tard le 06 septembre 2021 à 10 H 30 minutes.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 06 septembre 2021 à 11 heures et dans la salle de réunion du ministère.

Le Directeur Général
des Marchés Publics

Eugène Pénafort MEYENGA OUYAME

Le Ministre
des Travaux Publics, de l'Équipement et des
Infrastructures

Léon Armel BOUNDABALONZI